

Pour diffusion immédiate

CNW : code 01

GQM : 00660

UNE RÉFLEXION COLLECTIVE SUR LA VIOLENCE SEXUELLE CONTRE LES FEMMES EST NÉCESSAIRE

Québec, le 6 novembre 2014 — Devant la vague de dénonciation d'agressions sexuelles à laquelle le Québec assiste présentement, le Conseil du statut de la femme souligne qu'au-delà de l'expérience personnelle de sa présidente, Julie Miville-Dechêne, que celle-ci a divulguée la semaine dernière à l'émission *Pas de midi sans info* sur les ondes d'Ici Radio-Canada Première, la violence contre les femmes est un problème de société alarmant. Aujourd'hui plus que jamais, cet enjeu est préoccupant. Il est temps de reconnaître qu'il ne s'agit pas que d'une affaire de femmes, mais bien d'un enjeu de société.

La mobilisation à laquelle on assiste sur les réseaux sociaux et qui découle des dénonciations faites par de nombreuses femmes à travers le pays met en lumière de façon dramatique que les campagnes de sensibilisation et le développement de ressources spécifiques pour soutenir les victimes ne suffisent plus. Il faut réfléchir à d'autres stratégies pour réduire la violence sexuelle.

Le Conseil croit donc que le temps est venu de demander aux hommes du Québec de collaborer concrètement à l'action collective pour mettre fin à ce fléau qui touche une femme sur trois. La honte doit changer de camp : les hommes qui commettent des gestes violents et des agressions sexuelles à l'endroit des femmes doivent être tenus responsables de leurs actes, et punis. La notion de consentement sexuel doit être comprise et honorée par tous.

Par ailleurs, il apparaît tout aussi important que collectivement, nous disions à nos garçons que ces comportements sont inacceptables. Il n'y a bien sûr qu'une minorité d'hommes qui commettent des agressions sexuelles, mais 98 % de ces agressions sont commises par des hommes.

Nous souhaitons que les hommes deviennent des alliés des femmes en prenant la parole publiquement pour dénoncer la violence, lorsqu'ils en sont témoins, aussi bien à l'école, au travail, que dans leur famille. Les stéréotypes liés à l'identité masculine tels que la virilité, la violence, la force et le contrôle sont encore socialement nourris et se traduisent souvent par une prise de pouvoir sur autrui. Ces normes contribuent à perpétuer des comportements qui minent les relations entre les sexes, et qui, au final,

empêchent la concrétisation de l'égalité de fait. Les hommes comme les femmes ont tout à gagner à adopter des rapports égalitaires et respectueux entre les sexes.

Le Conseil du statut de la femme est prêt à participer activement à une réflexion collective dans les mois à venir. Il sera en effet impératif d'amorcer un mouvement et des discussions pour s'attaquer à cette problématique endémique. L'après-coup de cette déferlante de dénonciations doit être planifié dès maintenant, et ce, collectivement.

Le Conseil du statut de la femme a pour mission de conseiller le gouvernement du Québec et d'informer la population sur les questions d'égalité entre les femmes et les hommes.

-30-

Pour information : Marie-Andrée Lefebvre
Attachée de presse
Conseil du statut de la femme
Marie-andree.lefebvre@csf.gouv.qc.ca
Tél. : 418 643-4326, poste 245
Cell. : 418 446-2203